Montréal, et a dû être en partie déchargé, sauf à reprendre à Québec le surplus ordinaire de cargaison, plus ce qu'on avait dû lui enlever pour l'expédier par chemin de fer. De pareils accidents, toujours ennuyeux et coûteux, ne peuvent manquer d'avoir de l'effet sur l'exportateur étranger, et lui donner à penser si après tout il ne vaut pas mieux cesser de lutter contre la nature et se contenter du superbe hâvre de Québec.

Le moment est donc propice pour relever le port de Québec. Jamais nos concitoyens n'ont eu plus belle chance. La laisseront-ils échapper ? Il faut d'abord que les négociations entamées entre la Chambre de Commerce et la Société de Bord aboutissent à une entente cordiale ; puis intéresser le capital étranger à la prospérité du port, en acceptant l'offre de la Dominion Cold Storage Co, en utilisant l'élévateur à grains du Pacifique sur la Jetée Louise, enfin par tous les moyens les plus pratiques. Nous croyons par exemple que ce serait le bon moment pour la Chambre de Commerce de confier à la fine plume de son secrétaire, M. N. LeVasseur, la rédaction d'une description complète, aussi alléchante que possible, du Hâvre de Québec, indiquant les avantages sans nombre qu'offre à l'exportation l'immense étendue de débarcadères qui bordent le fleuve sur ses deux rives, les " coves " et le Bassin Louise. Un travail de ce genre, distribué aux grands expéditeurs de grains et d'animaux dans l'Ouest, ainsi qu'aux armateurs de Glasgow et de Liverpool, indiquerait que Québec se sent prêt à suppléer sur le champ à l'installation de moins en moins satisfaisante de Montréal.

×

Nous aurions voulu voir les directeurs de la " Fire Underwriter's Association " à l'incendie de ces jours derniers sur la rue Ste-Marguerite, à St-Roch.

Ils se seraient convaincus par eux-mêmes de l'excellence du service des incendies à Québec. Le feu était allumé au sein d'un pâté de constructions en bois, où il couvait depuis longtemps déjà lorsqu'à 2 heures du matin les pompiers ont été appelés. On peut juger de l'intensité du brasier par ce seul fait que des fils d'acier d'un fort diamètre ont été consumés. Les cables téléphoniques qui passaient dans le voisinage ont été rompus par les flammes. Six chevaux ont péri dans leurs écuries, et leurs restes déchiquetés, écorchés, éventrés, au milieu des décombres calcinés, attestent de la fureur de l'incendie. L'une de ces pauvres bêtes s'était déferrée dans ses efforts désespérés.

Deux maisons d'en face, rue Ste-Marguerite, ont été léchées par les flammes, et peu s'en est fallu qu'elles ne fussent consumées, car elles sont tout en bois. La croûte de charbon qui les recouvre atteste de l'énorme quantité d'eau dont il a fallu les arroser pour les sauver de la destruction.

Il est merveilleux que l'on ait pu circonscrire ainsi un incendie aussi bien allumé. Une minute perdue et nous avions à déplorer une conflagration dans un quartier où le bois est plus abondant que la brique. Il y a là tout autour pour plusieurs milliers de piastres de propriété. Les assurances vont s'en tirer en payant quelques centaines de piastres aux propriétaires des hangars et écuries où le feu a été contenu.

Et dire qu'elles ne disent pas seulement merci à la ville pour tous les frais qu'elle a faits en vue d'amoindrir leurs risques !

Voilà plus de dix ans que nous avons un excellent aqueduc, et cependant les taux d'assurance sont toujours au même chiffre qu'avant cette amélioration. Si nous faisons erreur, que les compagnies d'assurance nous le démontrent. Elles prétendent avoir réduit leur tarif de 30%, mais ce n'est là qu'une simple assertion non appuyée de preuve. Dans tous les cas, nous avons démontré par des chiffres inattaquables que la cité a dépensé au moins trois quarts de million pour réduire leurs risques de 80%, en sorte qu'elles sont encore en dette d'au moins 50%.

On nous informe que les assurés de St-Sauveur continuent toujours à payer 3¼ en dépit des promesses de réduction faites depuis que nous avons soulevé la question dans nos colonnes. S'il en est ainsi, nous protestons et demandons à l'autorité municipale d'intervenir pour protéger les contribuables contre le monopole des assurances.

En attendant, nous donnerons aux propriétaires le conseil, que nous croyons sage, de ne s'assurer que contre les commencements d'incendie. Le feu de la rue Ste-Marguerite démontre manifestement qu'il n'y a rien de plus à craindre avec l'organisation actuelle contre les incendies.

—P. S.—Depuis que ce qui précède est écrit, les pompiers de Québec ont eu de nouvelles occasions de prouver l'excellence de leur service. Mardi soir, le feu s'est déclaré dans un bloc de tanneries de la rue St Vallier, occupée par MM. Désiré Guay, Duplessis, et McKeen. L'incendie était très dangereux, notre voisin du *Chronicle* lui donne même les proportions d'une conflagration. Là aussi, les pompiers ont promptement circonscrit les flammes. Le plus gros dommage qu'elles ont causé porte sur l'immeuble, qui appartient au conseiller T. Duchaine. M. McKeen avait dans un compartiment voisin pour $40,000 de stock manufacturé, qui a été sauvé de la destruction.

Deux autres feux mercredi ont été éteints avec une promptitude extraordinaire, et dans chaque cas les lieux offraient une belle prise aux flammes. Si les risques étaient aussi dangereux à Québec que le prétendent les assurances, elles auraient aujourd'hui des sommes énormes à payer.

LE BALAI vs L'ARROSOIR

La presse quotidienne de Québec a toujours en réserve, pour les jours où les sujets d'actualité lui manquent, un certain nombre de clichés d'un âge déjà vénérable. Tantôt elle se répand en amères doléances sur la malpropreté proverbiale des abords et du vestibule du Bureau de Poste ; tantôt elle s'en prend à la poussière des rues et d'un ton *indigné* reproche à l'autorité municipale de négliger l'arrosage de la voie publique.

Nous ne traiterons pas aujourd'hui la question primordiale ; nous n'y voyons qu'un remède, c'est de *changer de gouvernement*, puisque celui du jour s'obstine à ne pas faire plus d'un " grand ménage" par année au Bureau de Poste.

La propreté des rues est à nos yeux question beaucoup plus grave. Ne paraissant qu'une fois par semaine, nous avons tout le loisir de *réfléchir* avant d'écrire, et nous remarquons une chose : c'est qu'à Québec le service d'arrosage des rues est combiné avec celui des incendies, et qu'on profite justement du moment où les pompiers, tenus en éveil par une véritable épidémie d'incendies, sont sur les dents et ne savent plus où donner de la tête, pour leur reprocher de négliger un service purement surrérogatoire. Cela nous paraît tout à fait injuste. Voudrait-on, par hasard, que le chef Dorval et son excellente brigade *fissent la sourde oreille* aux alarmes d'incendie qui sonnent la nuit comme le jour, afin de se trouver prêts à abattre la poussière dès le chant du coq ? On paraît toujours oublier que ce sont les pompiers et leurs braves chevaux qui font le service d'arrosage, et nécessairement à temps perdu, quand ils n'ont rien de mieux à faire. Quand on paiera pour un service spécial de ce genre, on aura le droit de critiquer, pas avant.

D'ailleurs, ce n'est pas aux arrosoirs des pompiers qu'il faut s'en prendre si la poussière nous aveugle quand il vente ; c'est à la poussière elle-même. D'après plus d'un voyageur de Terre-Sainte, il faut aller jusqu'à Jérusalem pour trouver des rues aussi malpropres que celles de Québec en temps ordinaire.

Voici, selon nous, le vrai remède : remplacer l'arrosoir par le balai. Pourquoi, au moins, pendant les trois mois où les